

20-04-2020

NOUVEAUX DOCUMENTS PROFESSIONNELS MIS A DISPOSITION

A tout moment, retrouvez les documents techniques, juridiques ou opérationnels en consultant l'onglet « [COVID-19](#) » sur le portail intranet de la Police nationale.

Les derniers ajouts sont :

- [La note DGPN n°2020-1046D – Modalités de mise en place de l'attestation dématérialisée de déplacement international dérogatoire](#)
- [La note DGPN n°2020-1047D – Modalités de constatation de la réitération des violations aux interdictions édictées dans le cadre de l'état d'urgence](#)
- [La fiche réflexe n°8 – Lettres de menaces : recommandations de la PTS pour préserver les traces et indices](#)

SCRIBE POURSUIT SUR SA LANCEE

Un plan de continuation de l'activité a été mis en œuvre dès le début du confinement. Les travaux de conception et du développement de Scribe se poursuivent tout en respectant les mesures sanitaires.



Pour préserver la méthode de travail qui repose sur la proximité physique entre les concepteurs et les développeurs, des ajustements ont dû être trouvés principalement en matière de communication. Celle-ci s'appuie essentiellement sur des visioconférences qui permettent des partages d'écrans, que ce soit pour les présentations des comités de projet ou des démonstrations des avancées du logiciel.

Les développeurs effectuent leur travail à domicile en ayant accès, par un réseau privé virtuel, à Scribe, dont une partie a été temporairement installée sur des machines virtuelles chez le prestataire. Toutes les données personnelles ont été anonymisées préalablement à ce transfert. Certains développements liés aux connexions avec des systèmes tiers ne sont pas possibles, bien que les liens avec Gaspard et IGAV continuent d'être travaillés.

En résumé, le développement de Scribe se poursuit avec une équipe qui se retrouve en situation complète de télétravail, ce qui inspire des réflexions sur ce mode de travail et les fonctionnalités qui doivent l'accompagner.

JEANNE, ELEVE GARDIEN DE LA PAIX, DANS LE BAIN AVANT L'ETE !



Elle s'appelle Jeanne. Elle est élève gardien de la paix. Elle a 27 ans. Elle est entrée à l'école nationale de Police de Nîmes le 9 décembre 2019.

Son stage opérationnel s'est vu avancer de 3 mois, pour cause de COVID-19.

Au début du confinement, Jeanne est envoyée dans sa région d'origine. Les élèves gardiens sont alors répartis dans différents services pour prêter main-forte. Jeanne,

elle, est affectée au centre d'information et de communication (CIC) de l'hôtel de police de Lyon. Le major exceptionnel Pascal Sibut, opérateur d'expérience, est le tuteur de 16 élèves gardiens de la paix. Ils ont reçu une formation d'une semaine avant de prendre les appels du 17.

Jeanne est enchantée de son affectation : *« Le 17, c'est le centre névralgique de la police. C'est de là que part tout le reste. C'est très formateur. On met directement en application ce que l'on a appris à l'école : comment orienter les questions pour obtenir les bonnes informations, par exemple. »*

« L'équipe de titulaires est vraiment présente à nos côtés pour répondre à nos interrogations. Quand nous arrivons dans un nouveau service, c'est toujours un peu stressant, mais être accueillis comme nous l'avons été est très agréable. »

Des appels marquants, Jeanne en a déjà plusieurs en tête : *« J'ai eu en ligne une femme victime de violences conjugales. Elle n'était pas en danger immédiat alors j'ai pris le temps de parler avec elle et de l'écouter. Je l'ai orientée vers nos partenaires. J'espère qu'elle est à l'abri maintenant. Et parfois, les gens appellent juste pour nous dire merci. Ça fait du bien au moral ! »*

Elle explique qu'il faut une grande concentration et savoir garder son sang-froid. En effet, après plusieurs appels qui ne requièrent pas d'urgence, on peut brutalement recevoir un appel au secours où l'on entend des cris en fond sonore. Il faut réagir immédiatement et arriver à rassurer la personne en même temps. *« Ce n'est pas facile par téléphone. Ça demande beaucoup d'implication car parfois, il y a de grands enjeux. »*

Jeanne sait exactement pourquoi elle est entrée dans la Police nationale. Elle sait qu'elle va vivre des situations difficiles, mais elle veut se sentir utile. Elle est sûre de son choix.